



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Feu bactérien décelé dans la commune de Perroy

Du feu bactérien a été décelé dans trois vergers de la commune de Perroy. Conformément à la procédure, les arbres des parcelles ont été arrachés dans les plus brefs délais afin d'éviter la propagation de cette maladie qui s'attaque aux arbres fruitiers à pépins. Des contrôles et une surveillance accrue sont en outre mis en place pour permettre une intervention rapide en cas de manifestations du feu bactérien dans la région. Cette maladie ne comporte aucun danger pour l'alimentation humaine.

La station cantonale d'arboriculture a identifié en début de semaine la présence de feu bactérien à Perroy, dans le district de Nyon, confirmée par l'analyse du laboratoire Agroscope à Wädenswil. La maladie a touché trois vergers de culture intensive représentant une surface d'environ un hectare, principalement constitués de pommiers.

Compte tenu de la proximité d'autres cultures fruitières ainsi que du centre fruitier de Perroy, l'arrachage complet des parcelles et la destruction par le feu ont été effectués pour enrayer la propagation de cette maladie et éviter au maximum les risques de dissémination.

Des mesures complémentaires ont été prises. Des contrôles sont en cours à l'échelle de la commune et du district. Dans le canton, un avis de vigilance a été diffusé mardi 24 juin auprès des arboriculteurs vaudois afin qu'ils signalent tout nouveau cas.

L'annonce des cas douteux est obligatoire, pour les arboriculteurs à la station cantonale d'arboriculture et pour les particuliers au contrôleur communal. Il ne faut pas toucher les branches concernées afin d'éviter la propagation à d'autres plantes sensibles.

Le canton de Vaud n'est pas dans la zone contaminée par le feu bactérien. La stratégie de lutte a comme but l'éradication (destruction des arbres atteints) afin de conserver ce statut de zone non contaminée. Ce statut autorise notamment le transport de plantes de pépinières vers l'extérieur du canton.

Le feu bactérien est souvent transmis par des plantes ornementales aux arbres

fruitiers à pépins et peut causer des ravages dans les vergers. En 2007, plusieurs milliers d'arbres de verger traditionnel et plus d'une centaine d'hectares de cultures fruitières ont dû être arrachés en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 juin 2008

Frédéric Brand, chef du service de l'agriculture, 079 372 82 32 Pascal Mayor, chef de la station cantonale d'arboriculture, 079 247 68 58